

Œuvres complètes
de Balzac



Tome 18

Contes drolatiques

HONORÉ DE BALZAC

Contes
drolatiques

Club de l'Honnête homme

C by Club de l'Honnête homme, Paris, 1956.

Édition nouvelle
établie par la Société
des Études Balzaciennes
accompagnée de
fragments inédits,
de notices
historiques et critiques
et d'images
contemporaines

Contes drolatiques

Premier Dixain

Deuxième Dixain

Troisième Dixain

L'établissement de la présente édition a été confié à M. Raymond Massant, professeur d'histoire et de littérature à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

Contes drolatiques

Le 7 juin 1831, la Revue de Paris publiait aux pages 159 à 177 de son tome XXVII^e La Belle Impéria, le premier et le seul des Contes drolatiques livré au public avant l'édition originale du premier dixain. Cette publication ne s'était pas faite sans difficultés : il avait fallu que Balzac attende le départ de Véron, qui avait refusé le texte en février de la même année pour des motifs religieux¹. Deux notes de l'auteur, disparues dans toutes les éditions postérieures, accompagnaient alors La Belle Impéria : l'une se rattache au titre même de l'œuvre, l'autre, p. 172, glose le mot « coqueluche »².

L'édition complète du premier dixain parut quelques mois plus tard, en avril 1832, chez l'éditeur Charles Gosselin, en un volume in-8°, ayant été achevé d'imprimer en mars chez Éverat, imprimeur de la Revue de Paris³. Le texte des contes était précédé d'un Avertissement du libraire qui fut vraisemblablement rédigé par Balzac lui-même⁴. A part quelques corrections et ajoutés, la version de La Belle Impéria est conforme à celle publiée par la Revue de Paris, mais l'écrivain a accentué l'archaïsme de la graphie⁵. Le titre même du livre révèle les intentions de l'auteur, déjà affirmées en décembre 1831 dans une lettre à Charles Gosselin⁶ : Les Cent Contes drolatiques, colligez ez abbaïes de Touraine et miz en lumière par le sieur de Balzach pour l'esbattement des pantagruelistes et non aultres. Premier Dixain. Dans sa lutte contre le cant anglais, que dénonce l'Avertissement du libraire, Balzac veut renouer avec la tradition des

1. Cf. Appendice, 5.

2. Cf. Appendice, 1.

3. Cf. Appendice, 2.

4. Cf. Appendice, 1.

5. Notamment, par le remplacement de certains « i » par « y ».

6. Cf. Appendice, 5.

Contes drolatiques

Cent Nouvelles Nouvelles ou du Décaméron en publiant à son tour cent contes divisés en dix dixains ou séries de dix contes. Par pudibonderie, la critique réserva un accueil sévère à l'ouvrage et le public fut partagé : toutefois le succès de librairie est certain et, en décembre 1832, le libraire Gosselin fit tirer chez Éverat une véritable deuxième édition, composée d'après un exemplaire corrigé par Balzac¹.

Annoncé pour juillet 1832², le deuxième dixain ne parut qu'un an plus tard, en juillet 1833, toujours sous la forme d'un volume in-8°, chez Charles Gosselin, avec un achevé d'imprimer chez Éverat en « janvier », ce qui est manifestement faux³. Le titre du livre est exactement le même que celui du premier dixain, mais il convient de noter une légère différence entre la couverture qui porte « deuxième dixain » et la page de titre qui mentionne « second dixain ». Le huitième conte, Le Prosne du ioyeux Curé de Meudon, avait déjà paru dans le numéro de Bagatelle du 13 juin 1833. Mis à part quelques articles de complaisance, ce deuxième dixain ne fut pas jugé par la critique moins sévèrement que le premier⁴.

Cette froideur n'explique cependant pas le retard apporté à la publication des dix contes suivants. Une fois de plus, et nous le racontons d'autre part, Balzac avait des démêlés avec ses éditeurs et, surtout, il jouait de malchance : dans la nuit du 12 au 13 décembre 1835, un incendie détruisait rue du Pot-de-Fer le dépôt de librairie où le stock des dix premières feuilles déjà tirées du nouveau dixain attendait l'achèvement de l'impression⁵.

Le troisième dixain⁶ fut publié enfin par l'éditeur Werdet, le 22 novembre 1837. C'est un volume in-8°, imprimé chez Fain, rue Racine, n° IV, prétendument « achevé en mars 1837 », date impossible puisque l'examen des épreuves révèle que l'écrivain les corrigeait encore après le 12 octobre 1837⁷. Mise à part l'indication de « Troisième Dixain », le titre du livre est conforme à ceux des dixains précédents. Le premier conte, Persévérance d'amour, avait été publié préalablement dans L'Europe littéraire du 8 septembre 1833, avec une orthographe simplifiée. Il était accompagné d'une note justificative expliquant aux lecteurs que l'œuvre pouvait « sans danger être insérée dans un journal »⁸. Le lancement du troisième dixain fut assuré par une note de la main de Balzac, écrite en « vieux français » et publiée dans Le

1. Cf. Appendice, 7, 5 et 2.

2. Cf. Appendice, 2.

3. Ibidem.

4. Cf. Appendice, 7.

5. Cf. Lettres à Madame Hanska,

éd. Roger Pierrot, t. I, p. 370.

6. Cf. Appendice, 2.

7. Collection Lovenjoul, A 40. f° 125 v.

8. Cf. Appendice, 1.

Notice

Figaro du 28 novembre 1837¹. En 1839, parut chez Hippolyte Souverain, imprimé chez Béthune et Plon, une deuxième édition de ce dixain sous le titre du quatrième conte : *Berthe la repentie*. Contes drolatiques, par H. de Balzac². Les deux éditions du troisième dixain comportent en finale une note expliquant que le « dixain des imitations » bien qu'il fût sur le métier depuis « environ trois années » ne pourra être publié avant deux ans en raison des difficultés de langue. En conséquence, il sera le cinquième et non le quatrième qui sera formé de « dix nouveaux contes déjà rassemblés ». La note imprimée s'arrête après l'énumération des dix titres, mais le folio 147 du manuscrit A 40 de la Collection Lovenjoul atteste que l'écrivain avait songé à faire suivre ceux-ci d'une brève apologie de son œuvre : il y explique que les Cent Contes drolatiques ne sont pas une « tapisserie de phrases péniblement cherchées » mais bien un ouvrage écrit et pensé dans la langue même de ses glorieux devanciers, ouvrage dont la « manière » est propre à l'auteur. Nous reproduisons donc in extenso le texte manuscrit de cette note, qui est datée de « Paris, octobre 1837 »³.

Balzac ne publia plus d'autres dixains. Les trois recueils édités de son vivant furent réimprimés peu après sa mort : en 1853, par D. Giraud, Libraire-Éditeur (en un volume in-12°), en 1855, dans le tome XX des Œuvres complètes de Balzac publiées chez Mme Vve Houssiaux (un volume in-8°). La même année, en accord avec la veuve de l'écrivain, parut chez Dutacq, un ami de Balzac, la célèbre édition illustrée par Gustave Doré⁴. Notons que c'est de l'édition Giraud que date le titre simplifié *Les Contes drolatiques*, généralement utilisé de nos jours.

Signalons, pour être complet, qu'un conte du cinquième dixain, *La Filandière*, parut pour la première fois dans la Revue de Paris d'octobre 1851⁵ et qu'il revint à M. Marcel Bouteron de publier l'édition originale des fragments du quatrième⁶ ainsi que des cinquième et dixième dixains.

A part le Prologue du troisième dixain et la note qui suit le même volume, *Les Contes drolatiques* n'ont pas été datés par Balzac : on sait d'ailleurs que les datations du romancier sont souvent sujettes à caution.

La correspondance imprimée est pratiquement muette en ce qui concerne la genèse et la rédaction du premier dixain des Contes drolatiques au cours des années 1830-1831. On peut

1. Cf. Appendice, 1.

2. Cf. Appendice, 2.

3. Appendice, 1.

4. Appendice, 2.

5. pp. 116-143.

6. Contes drolatiques mis en lumière par le sieur de Balzac. Quatriesme dixain (fragments inédits), *A la Cité des Livres, Paris, 1925* (Les Cahiers balzaciens, 4).

Contes drolatiques

toutefois, sans risque d'erreur majeure, se livrer à quelques observations et émettre quelques hypothèses. Dans le numéro de *La Mode* du 20 février 1830, l'écrivain publie un long article intitulé *Complaintes satiriques sur les mœurs du temps présent où il réagit contre « l'espèce de protestantisme moral » qui envahit la France de l'époque et affirme « que le rire est un besoin en France et que le public demande à sortir des catacombes où le mènent, de cadavre en cadavre, peintres, poètes et prosateurs »*. Il ajoute même que « c'est faire acte de citoyen que de s'opposer à cette tartuferie ». La même idée reviendra sous sa plume dans le Prologue du premier dixain. Or, deux mois et demi plus tard, dans le *Feuilleton des journaux politiques*¹, Balzac rend compte coup sur coup de deux romans historiques qui ont comme caractère commun de se passer l'un et l'autre au XVI^e siècle et d'utiliser de nombreux termes de la vieille langue pour créer la couleur historique des dialogues. Sans doute, le critique reproche-t-il l'emploi de ce procédé avec quelque sévérité aux deux romanciers, et cela en des termes qui lui seront retournés deux ans plus tard. Il est curieux toutefois de constater que le ton du deuxième article est déjà singulièrement plus modéré que celui du premier et que notre censeur, plus encore que l'emploi des archaïsmes, regrette l'échec de l'élément comique du volume.

Ce même mois de mai, en compagnie de Mme de Berny, l'écrivain part s'établir à Saint-Cyr-lès-Tours où il a loué la Grenadière : séjour studieux, mais coupé d'une longue escapade en juin, une descente de la Loire en bateau. A la mi-septembre, il revient à Paris et, successivement, il publie dans *La Caricature* : *L'Archevêque* (le 4 novembre 1830, sous le pseudonyme d'Alfred Coudreux) et *La Colique* (le 11 novembre 1830, sous le pseudonyme d'Eugène Morisseau). Or ces deux textes apparaissent comme des préfaçons, l'un de *La Belle Impéria*, l'autre d'un des récits des Joyeusetes du roy Loys le unziesme. On peut donc affirmer que Balzac a commencé à rassembler des matériaux pour les Contes drolatiques pendant son séjour à la Grenadière et, par voie de conséquence, que ces deux contes sont les plus anciens du recueil. Peut-être faut-il noter à ce propos l'importance des éléments tourangeaux dans le Prologue du premier dixain sans qu'on puisse affirmer toutefois qu'ils soient suffisants pour dater ce texte de la même époque. En effet, si les deux publications de *La Caricature* nous montrent que l'écrivain imagine déjà des

1. N° du 5 mai 1830 (p. 39, col. 2, sous la rubrique Littérature) : *Les Deux Fous*, par P.-L. Jacob, bibliophile (P. Lacroix), n° du 12 mai 1830

(p. 42, col. 2-3, p. 43, col. 1, sous la rubrique Littérature) : *Les Mauvais Garçons*, par Alphonse Royer.

Notice

histoires drolatiques, nul ne peut prétendre qu'en ce début de novembre 1830 il a déjà entamé la rédaction des Contes proprement dits. Quand les commença-t-il vraiment? Peut-être est-il possible de le déterminer avec quelque précision par la lecture attentive des articles publiés par Balzac à la fin de 1830 et en janvier 1831.

La grande idée de défendre la gaieté française contre le cant anglais et le fantastique germanique, auquel il sacrifie d'ailleurs, semble ne pas l'avoir quitté pendant ces mois-là. C'est d'autant plus intéressant qu'il songe alors bien davantage à la politique qu'à la littérature : il publie, par exemple, du 26 septembre 1830 au 29 mars 1831, dans *Le Voleur*, le journal de son ami Émile de Girardin, ses Lettres sur Paris, véritable analyse au jour le jour des événements politiques. Or même là ses conceptions transparaissent. Dans sa XI^e lettre, du 9 janvier 1831, nous le voyons faire un bilan littéraire de l'année écoulée et, résumant celle-ci par quatre volumes, sa *Physiologie du mariage*, la *Confession* d'un enfant du siècle d'Alfred de Musset, l'*Histoire du roi de Bohême* et de ses sept châteaux de Charles Nodier et *Le Rouge et le Noir* de Stendhal, qu'il considère comme « les traductions de la pensée intime d'un vieux peuple », conclure qu'« un homme viendra peut-être qui, dans un seul ouvrage, résumera ces quatre idées », et qui sera le « terrible Rabelais » du XIX^e siècle. Faut-il sous-entendre que Balzac avait alors l'ambition de jouer ce rôle lui-même et aspirait à être le Rabelais de son temps, comme, à l'époque de l'*Histoire de France* pittoresque¹, il avait envisagé d'en être le Walter Scott? C'est probable. Ne venait-il pas de publier dans *La Caricature* du 23 décembre 1830 un pastiche du vieux français intitulé *Triboulet journaliste*, tout inspiré de Maître François? Constatons avec intérêt que par cette publication il abandonne son attitude antérieure et paraît avoir totalement oublié les griefs qu'il adressait quelques mois plus tôt à Paul Lacroix et à Alphonse Royer². Notons cependant que cet article en « vieux langage » garde malgré tout une graphie relativement moderne. La XI^e Lettre sur Paris est révélatrice encore par la place qu'elle accorde à l'*Histoire du roi de Bohême* de Charles Nodier. Le livre, directement sous l'influence de Rabelais et de Sterne, avait paru chez Delangle frères le 13 février 1830 : sans doute Balzac l'a-t-il lu une première fois ce mois-là, alors qu'il écrivait les *Complaintes satiriques*, mais il est vraisemblable qu'il l'a relu en novembre ou décembre. En effet, *Les Deux Amis*, conte sati-

1. Cf. *Revue des Sciences humaines*, avril-septembre 1951, pp. 177 à 183.

2. Dans sa XI^e Lettre sur Paris, il

affirme que leurs livres contiennent « des idées qui eussent fait la fortune de onze littérateurs de l'Empire ».

rique resté longtemps inédit, atteste de ses préoccupations¹. Outre des allusions éparées, nous y trouvons une lettre signée d'« Un courtisan de S.M. le Roi de Bohême, et gouverneur désigné du 7^e château ». Or nous lisons dans ce même texte, à propos du jeune Chamaranthe, né à Chinon, cette phrase qui nous paraît d'une extrême importance pour notre propos : « Il possédait un secret penchant à cette ironie, à cet esprit satirique dont les géographes ont doté la Touraine et que Verville, Rabelais, Grécourt et Courier ont su mettre dans leurs ouvrages. » Grécourt mis à part, comment ne pas songer au début du Prologue du premier dixain? D'autant que cette impression est renforcée par des emprunts au vocabulaire rabelaisien, notamment au chapitre II, par le style de certaines phrases², par la citation de lieux, comme Marmoutiers. Les Deux Amis étaient terminés le 25 novembre 1830 puisque, à cette date, Balzac en publie un fragment dans La Caricature sous le titre de Croquis et que nous savons que le conte, « fruit d'un pari », a été écrit en vingt-quatre heures³. La conjonction des diverses influences que nous avons relevées nous incite à penser qu'il a été rédigé à une époque malgré tout assez proche de la rédaction de la XI^e Lettre, à une époque où l'écrivain a déjà modifié son point de vue sur l'utilisation de l'ancienne langue. Or ce ne peut être qu'après les préfaçons « modernes » des Contes drolatiques, c'est-à-dire vers la mi-novembre 1830⁴. C'est à ce moment, semble-t-il, que, sous l'influence d'une nouvelle lecture de l'Histoire du roi de Bohême, Balzac conçoit ce qu'il peut tirer des deux histoires publiées et qu'il envisage, et rédige peut-être, pour son futur livre, une première « préface » de même esprit que celle que nous connaissons, mais d'un français moins archaïsant et d'une graphie relativement moderne. Qui dit préface, dit texte : ici, nous sortons de l'hypothèse. Le lecteur trouvera, en effet, en appendice le fragment d'une première version de La Belle Impéria, conforme autant qu'on puisse en juger à l'histoire définitive, mais où le pastiche de l'ancienne langue reste très mesuré et l'orthographe conforme à celle du XIX^e siècle⁵. Cette

1. Collection Lovenjoul, A 58. Revue des Deux Mondes, 15 septembre 1917. Cf. Œuvres diverses, t. 22 de notre édition.

2. Par exemple : « Enfin, ces menus détails physiologiques, guenilles de la passion que (...) les auteurs ont blanchies, retapées, ressassées, raccommodées, ragrées, repassées, gaufrees, amidonnées, en croyant faire du neuf... (Chap. III, L'Un et l'Autre.)

3. Chap. IV, Le Retour, deux pre-

mières lignes.

4. M. B. Guyon (La Pensée politique et sociale de Balzac, A. Colin, Paris, 1947, p. 374, n. 1) date ce conte de la fin de l'été 1830. Notre datation, qui se rapproche de celle du vicomte de Lovenjoul (Ms. A 58, fol. 56), n'altère en rien les observations de M. B. Guyon sur le texte : il n'est pas nécessaire de faire remonter Les Deux Amis au séjour à la Grenadière.

5. Cf. Appendice, 3.